

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	10 (1964)
Heft:	12
Rubrik:	Activités de nos différentes Sociétés suisses de France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ACTIVITÉS DE NOS DIFFÉRENTES SOCIÉTÉS SUISSES DE FRANCE

ANNECY

UNION SUISSE DE SAVOIE

M. André Muller, domicilié au chalet « Le Rubis » à Barberaz, près Chambéry, a accepté la présidence de la Section de Chambéry de l'Union suisse de Savoie.

Ingénieur diplômé de l'E.P.F. à Zurich, M. Muller revêt les fonctions de sous-directeur de la fabrique de chaussures Bailly à Chambéry et remplit en outre le rôle de correspondant pour cette région de la Chambre de commerce suisse, Section de Lyon et du Centre. Il s'agit donc d'une personnalité en vue dont le père exerça déjà à l'époque une activité marquante en faveur de nos ressortissants établis à Lyon.

PARIS

LA FÊTE DE LA BIÈRE SWISSAIR 1964

Le vendredi 16 octobre 1964, Swissair a organisé sa traditionnelle Fête de la Bière. Un événe-

ment marquait tout spécialement la manifestation de cette année. En effet, pour récompenser les efforts faits par les agents de voyages et de fret, pour augmenter leurs ventes sur Swissair, Swissair avait décidé de confier des trophées aux vainqueurs de cette amicale compétition. Ainsi, en présence de M. Albert L. Ruttimann, représentant général Swissair en France, de M. Claude Oudin, directeur des Ventes, une Arbalète a été remise par M. A. Clemmer, chef des Ventes, Passages Swissair à Zurich, à M. P. Kaufmann, directeur de l'agence Riss ; et par M. Imhof, chef des Ventes Fret Swissair à Zurich, un énorme Toupin à M. R. Morin, directeur de l'agence A.A.T.A.

L'Harmonie Suisse avait bien voulu prêter son concours et grâce aux flonflons de l'orchestre bavarois et aux quelque mille litres de bière accompagnés de saucisses, cette soirée a connu son succès habituel.

AVEC LES JEUNES DE L'UNION SPORTIVE SUISSE A LA VIEILLE BRASSERIE FLO

Quel plaisir de se retrouver, pour l'Assemblée générale de l'Union Sportive Suisse de Paris, avec une nombreuse cohorte de jeunes compatriotes venus généralement de nos cantons alémaniques et qui semblaient parfois encore tout ébahis de se trouver au cœur de Paris, dans ce quartier si animé des Petites-Ecuries où la vénérable brasserie Flo accueille, depuis près d'un siècle les sportifs helvétiques.

A l'heure où se terminaient les Jeux Olympiques de Tokyo, nous étions quelques-uns à nous rappeler les réunions joyeuses, lors des Jeux Olympiques de Paris en 1924, sous ces plafonds aux bas-reliefs romantiques, où de petits anges joufflus prennent leurs ébats parmi les fleurs et où les murs des vastes salles sont ornés de vieilles peintures de paysages helvétiques patinés par les ans et la fumée des pipes et des cigares de générations de sportifs amateurs de cuisine

alsacienne ou suisse. C'était l'époque glorieuse où notre équipe nationale de football volait de victoire en victoire et parvint en finale olympique où elle fut finalement battue par l'Uruguay, remportant toutefois une médaille d'argent.

Je me rappelle, à ce propos, un entretien avec notre ministre, M. Duncant, qui, à l'annonce d'une nouvelle victoire de nos footballeurs, s'écriait : « Bravo, c'est magnifique, mais c'est aussi tragique car il faudra conserver à Paris notre équipe et la caisse est vide ! » Le budget du Comité Olympique Suisse, qui ne bénéficiait pas de subventions officielles, avait prévu avec parcimonie un séjour très court de nos joueurs à Paris. Il y avait déjà quinze jours d'hôtel supplémentaires, pour leur montée en demi-finale, et ils gagnaient toujours : il fallait qu'ils demeurassent à Paris pour la finale et plus d'argent en caisse pour payer les frais de séjour. Notre ministre se réjouissait du succès de ses compatriotes, succès dont tous ses collègues du corps diplomatique le félicitaient, mais il se lamentait tout à la fois sur la lâcherie des organismes sportifs de la Confédération.

Cela ne nous empêchait pas de déguster, chez Flo, des choucroutes follement gaies avec nos joueurs les soirs de victoires, alors que la presse mondiale célébrait l'invincibilité de notre équipe olympique de football.

Où sont aujourd'hui les brillantes victoires helvétiques d'autan ?

L'optimisme régnait pourtant le 24 octobre dernier à l'Assemblée de l'U.S.S. de Paris. Le vaillant président, M. C. Niedermann, avait raison, dans son rapport, de se féliciter de voir un afflux de jeunes stagiaires de nos différents cantons, mais surtout d'outre-Sarine, permettre de créer deux équipes de football pour la saison d'hiver 1964-1965.

L'activité des membres dans les différentes sections fut durant l'année écoulée très satisfaisante. En football, ils ont fait bonne figure dans les Championnats du « Critérium du Dimanche ». La section de hand-ball fut à la hauteur de sa réputation, quant à celle du tennis (c'est peut-être dû au fait qu'elle est mixte, et que le charme féminin fait

oublier les conquêtes sportives), elle s'est contentée d'exercices, sans participer à des compétitions dignes de mention.

La fête du printemps, dans le magnifique parc de Vaucresson, se déroula par un temps ensoleillé en présence de S.E. l'Ambassadeur Agostino Soldati qui félicita nos sportifs pour leur assiduité et leur bel esprit confédéral. Un match de football entre la première équipe de l'U.S.S. de Paris et une équipe, formée d'anciens membres rentrés en Suisse, venue de Zurich vit la victoire des Suisses de Paris.

L'Assemblée se leva pour observer une minute de silence en hommage à la mémoire de MM. Hector Celio et Albert Dreyer qui ont été

enlevés à l'affection de leurs nombreux amis.

Le titre de Membre d'honneur fut conféré à M. Henri Nusslé.

Les finances sont saines, gérées avec prudence et compétence par M. Fred Boss.

Le Comité a été réélu par acclamation. Il est plein de bonnes intentions et de projets audacieux. La difficulté la plus dure à surmonter est le fait que les stagiaires sont souvent obligés de quitter Paris au milieu de la saison. Le départ de tel ou tel joueur, rentrant subitement en Suisse, bouleverse l'organisation et l'homogénéité d'une équipe, mais le Président Niedermann et son Comité en ont vu bien d'autres et prennent tout avec le

sourire : Comme « Bibendum », en vrais sportifs, ils « boivent l'obstacle ».

Robert VAUCHER.

Théâtre

Une troupe d'acteurs sous la direction d'Armand Albanel, directeur de la Compagnie des « Faux-Nez », de Lausanne, joue « Les aventures du brave soldat Schveik », de l'écrivain tchèque Jaroslav Hasek, depuis le 6 décembre, au Théâtre de Poche de Montparnasse, 75, bd du Montparnasse.

★ ★ ★

SÉLECTION DE COLIS DE FIN D'ANNÉE

Vins Suisses des Côteaux Romands

			70 cl	75 cl
N° 1	12 bts	LA COTE 1962 (3 bts par cru), Féchy Mont-sur-Rolle, Bougy, Sarraux	76,35	
N° 2	12 bts	LAVAUX ET CHABLAI 1963 (3 bts par cru), St-Saphorin, Dézaley, Aigle Villeneuve	89,25	
N° 3	12 bts	St-Saphorin 1963 , La Rionde	84,—	
N° 4	12 bts	Villeneuve , Vin de l'Empereur	87,—	
N° 5	12 bts	Aigle 1963 , Cuvée du Comte Pierre	90,—	
N° 6	12 bts	Dézaley 1963 , L'Eperon	96,—	
N° 7	12 bts	Dorin , Vin du Pêcheur, sec, pétillant	63,60	
N° 8	12 bts	Dorin , Grand Cru 1963, tendre, pétillant	63,60	
N° 9	12 bts	FENDANT DU VALAIS 1962 , Vin des Chanoines	81,80	67,80
N° 10	12 bts	FENDANT DU VALAIS 1962 , Pierrafeu	86,40	70,20
N° 11	12 bts	EPESSES , Crèbrûlé 1963	84,—	
N° 11a	12 bts	EPESSES , Vins la République 1963	84,—	
N° 12	12 bts	DOLE DU VALAIS 1962 , Chantecuivieux	108,00	
N° 13	12 bts	NEUCHATEL 1963 , Goutte d'Or	79,20	
N° 14	12 bts	NEUCHATEL 1963 , Cordon Bleu	79,20	66,—
1 bt.		Eau-de-vie de Poire Williams, GOLDEN WILLIAM'S	39,50	
1 bt.		KIRSCH TRADITION , de Fassbind, Oberarth	35,—	
1 bt.		RIGI-KIRSCH , de Fassbind, Oberarth	35,—	
1 lit.		APPENZELLER-ALPENBITTER de Ebnet, Appenzell	34,—	

Franco pour Paris et proches environs, port en plus pour Province, emballage à notre charge, verres repris pour 0,25 F. Paiement comptant à la livraison. Sous réserve d'épuisement des stocks. Demandez notre tarif général.

PROCHASSON & Cie (Max UNGEMUTH) - Courbevoie - Tél. 333 02 29